

Synthèse

En 2014 le bilan de l'activité du tourisme en Corse est mitigé dans un contexte économique général morose. Le trafic global de passagers est stable, avec 7,4 millions de voyageurs, et la fréquentation touristique diminue dans les hôtels et les campings. Ce résultat est dû à l'érosion de la clientèle française et traduit probablement l'orientation des touristes vers d'autres formes d'hébergement. En matière de transport, les évolutions sont marquées : l'essor du transport aérien s'appuie sur la montée en puissance des compagnies Low cost, le maritime, pour sa part, est en perte de vitesse régulière depuis 2010. Parallèlement, l'offre marchande s'oriente de plus en plus vers la qualité, s'adaptant ainsi aux attentes de la clientèle. A ce titre, les campings haut de gamme ont mieux résisté que les autres à la baisse de la fréquentation. Du fait d'une progression du parc, les hôtels 4 étoiles et plus ont également bénéficié de cette évolution favorable du nombre de nuitées. Enfin, l'offre marchande est la plus développée au mois d'août, avec plus de la moitié de la capacité d'accueil concentrée dans les campings.

En Corse en 2014, les trafics aériens et maritimes (hors croisières) ont acheminé 7,4 millions de passagers. Ce résultat, stable pour la 3^e année consécutive, s'explique par la progression toujours soutenue des trafics aériens, portés par l'essor des Low Cost tandis que les lignes régulières maritimes accusent un nouveau recul, amplifié par deux grèves (9 jours en janvier et 16 jours en juin-juillet) ayant affecté l'activité de la SNCM.

Pour la première fois, sur l'année 2014, les trafics aériens français dépassent les maritimes français. Tous les mois de l'année compris entre avril et octobre enregistrent des niveaux historiques en matière de passagers aériens transportés.

Les trafics croisières, soumis à de fortes variations annuelles depuis 2009, avec 760 000 croisiéristes en 2014, progressent de 10,4 % sur un an, sans pour autant retrouver leur niveau historique de 2011 qui dépassait le million.

Le 12 août 2014 a représenté le pic de la saison touristique, les trafics maritimes et aériens ayant généré une variation de la population présente sur l'île de 429 000 personnes. En 2013, ce surcroît de population s'était établi à 439 000, le 12 août.

La clientèle française n'est pas au rendez-vous

Après deux années de progression en 2012 et 2013, la fréquentation des hôtels et des campings connaît en 2014 un retournement de tendance. Le nombre de nuitées passées dans ces hébergements s'est établi à 6,8 millions, en baisse de 7,6 % sur un an. La désaffection de la clientèle française pèse fortement sur cette évolution, avec un recul de fréquentation de 10,3 % contre - 1,9 % pour les touristes étrangers. La fréquentation globale des hôtels et des campings

corsés ne suit pas la tendance à la stabilité des trafics passagers, les touristes ont, semble-t-il, privilégié d'autres formes d'hébergement. En France métropolitaine, les nuitées globales des hôtels et des campings ont diminué de manière moins marquée de 0,9 %.

Les campings sont les plus concernés par ce recul de fréquentation, avec une baisse de 9,1 % des nuitées sur un an. Ce recul fait suite à une année 2013 très favorable, la fréquentation des campings en 2014 étant supérieure à celle de 2012. La baisse de 2014 est principalement imputable à la clientèle française qui enregistre un recul de 12,8 % contre une baisse modérée de 2,7 % pour la clientèle étrangère. Si les Italiens et les Suisses sont venus moins nombreux, la clientèle allemande est en progression. Ce sont les campings classés 3 étoiles et plus qui résistent le mieux à la baisse de fréquentation. Il en est de même pour les emplacements équipés, au détriment des emplacements nus qui enregistrent la plus forte baisse de fréquentation avec un recul de 12,5 % de leurs nuitées.

Une offre marchande qui se structure et des hauts de gamme qui bénéficient d'une fréquentation plus favorable

Les campings représentent un mode d'hébergement en profonde évolution. L'offre s'est développée à la fois en quantité et en qualité. Aux premières toiles de tente ont succédé des bungalows, mobil homes et autres structures équipées. En 2014, les emplacements équipés représentent 24 % des emplacements offerts à la clientèle touristique (contre 19 % en 2010). Ceux-ci ont progressé de près de 30 % en 4 ans tandis que le nombre d'emplacements nus est resté stable. Les établissements classés et notamment les 4 étoiles et plus ont su tirer

leur épingle du jeu en augmentant leur nombre d'emplacements équipés.

En 2014, en Corse, les établissements classés 3 étoiles et plus regroupent près des trois quarts des nuitées dans les campings. La baisse de la fréquentation y est plus contenue grâce aux équipés dont le nombre de nuitées progresse de 1,7 % sur un an. Cela reflète une bonne adaptation de l'offre aux attentes de la clientèle touristique.

En 2014, les hôtels ont aussi enregistré une baisse sensible de leur fréquentation avec une diminution de 5,4 % des nuitées sur un an. Ce recul fait suite à 3 années consécutives de baisse plus limitée. Entre 2010 et 2014, il s'est établi à -7,3 %. La désaffection touristique hôtelière est fortement imputable à la clientèle française dont le nombre de nuitées recule de 7,3 % sur un an tandis que la fréquentation étrangère est stable.

Dans l'hôtellerie, l'offre a également tendance à se tourner vers le haut de gamme. En 4 ans, le nombre de chambres a le plus augmenté dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles. Cette montée en gamme s'est accélérée entre 2013 et 2014. Elle est le résultat de transformation d'hôtels de 3 à 4 étoiles mais aussi de créations. En 2014, les établissements classés 4 étoiles et plus sont d'ailleurs les seuls à avoir bénéficié d'une hausse de la fréquentation. Celle-ci s'expliquant uniquement par l'augmentation du parc. Le recul le plus important est à mettre à l'actif des établissements non classés et des 1 et 2 étoiles. Les établissements 3 étoiles qui regroupent la moitié des nuitées ont accusé une baisse plus modérée.

Sur longue période, ces évolutions doivent cependant être appréhendées au regard de la loi du 22 juillet 2009 sur la réforme de la

classification des hébergements marchands. En effet, si les évolutions observées, au niveau de l'offre comme de la fréquentation, reflètent un mouvement de restructuration du secteur, elles résultent aussi des effets de la mise en œuvre du nouveau classement. Les deux effets se cumulent à partir de 2010 et doivent être interprétés avec prudence.

Plus de la moitié de la capacité d'accueil marchande dans les campings

Dans le secteur de l'hébergement marchand, la saisonnalité est particulièrement marquée de mai à septembre. C'est au mois d'août que l'offre est la plus importante, 2 029 établissements étaient ouverts en août 2014. Ils sont essentiellement situés sur le littoral et représentent une capacité d'accueil

journalière de 140 200 places-lits. Avec plus de la moitié des lits (53 %), les campings sont en bonne place. Ils sont suivis des résidences de tourisme et villages de vacances qui représentent 26 % des lits touristiques. Les hôtels et gîtes arrivent en troisième et quatrième position avec respectivement 17 % et 4 % des lits.

La clientèle française est le socle de la fréquentation touristique de l'île. Durant la saison 2014, de mai à septembre, elle représente 67 % des nuitées passées dans les hébergements marchands de la région. Les touristes français sont le plus attirés par les résidences de tourisme et les villages de vacances où ils représentent 78 % de parts de marché. Suivent ensuite les hôtels, avec 70 %, et les campings, avec 60 %. A noter, les campeurs français privilégient les

emplacements équipés, ils y ont passé 72 % des nuitées contre 52 % dans les emplacements nus.

Le parc des résidences secondaires de l'île, d'environ 80 000 logements, accueille aussi de nombreux touristes. Sur la base de 5 lits par résidence secondaire, la capacité d'accueil journalière de ce parc s'établit à 400 000 personnes. Il concentre ainsi près des trois quarts de l'offre d'hébergement en lits touristiques que ce soit pour des hébergements d'amis ou de membres de la famille ou bien de locations saisonnières indépendantes.